



TECHNICOLOR CHARTRE ENVIRONNEMENT, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Cette chartre confirme notre engagement à mener nos activités de manière sûre et respectueuse de l'environnement et à fournir un cadre aux employés dans leur travail quotidien.

TECHNICOLOR S'ENGAGE À PROTÉGER LA SANTÉ DES PERSONNES ET L'ENVIRONNEMENT ET À :

-  **Respecter** les réglementations et les normes industrielles.
-  **Protéger** ses employés et leurs communautés et mettre à leur disposition un lieu de travail inclusif, sûr et sain où chacun est respecté.
-  **Atténuer** le changement climatique et préserver l'énergie.
-  **Préserver** les ressources naturelles, réduire les déchets et promouvoir l'économie circulaire.
-  **Mettre en œuvre** des programmes opérationnels qui réduisent les émissions dans l'air, l'eau et le sol.
-  **Éviter et diminuer** les nuisances que pourraient générer nos installations, produits et services sur l'environnement, la santé et la sécurité,
-  **Exiger** de ses fournisseurs et sous-traitants l'adhésion complète à sa Politique et le respect de ses Règles environnement, de santé et de sécurité, ainsi qu'en matière de droits de l'homme.
-  **Former et engager** ses employés par le biais de programmes environnementaux, de santé et de sécurité.

“Technicolor s'engage avec force à améliorer continuellement ses installations, ses services et ses produits dans le meilleur intérêt de ses employés, de ses communautés, de ses clients, de son entreprise et de l'avenir.”

Richard Moat, Directeur général
Juin 2022